

## Profession de foi de l'APE

# L'APE est un collectif qui doit représenter l'ensemble des familles du LFB

Toutes les décisions sont prises en **collectif** par

- notre nouveau « bureau », composé de 5 personnes et représentant les différents profils des familles du LFB
- et
- notre comité, notre organe de décision, composé de membres responsables pour l'APE d'une thématique ou d'une commission.

Pour faire vivre ce collectif, l'APE est une association ouverte que chaque parent qui le souhaite peut candidater, en début d'année, comme parents élus ou parents délégués ou, à tout moment pour contribuer sur une thématique précise.

**Cette année, nous tenons particulièrement à ce que chaque classe soit représentée.**

**Cette période particulière exige de nous que nous mettions tout en œuvre pour parvenir à cette représentativité des classes...en didacticiel, en hybride, en présentiel, en nouvelle normalité, elle sera fondamentale pour que chaque classe soit représentée et contribuer ainsi à l'amélioration des conditions d'apprentissage de nos enfants.**

**Les membres de l'APE s'engagent à respecter**

- **l'esprit d'un fonctionnement collectif au service des familles**
- **l'objectif d'améliorer des conditions d'apprentissage des enfants**
- **la règle d'or du respect absolu des personnes et des avis**

**En tant que bénévoles, c'est notre professionnalisme + votre savoir-faire qui fait notre force.**

**C'est notre enthousiasme + votre soutien qui fait notre moteur.**

**C'est vous qui faites notre légitimité.**